



## Croire aux jeunes

La JOC est une école de formation où les jeunes prennent conscience de leur dignité, de leur valeur et de leurs capacités. Depuis longtemps, la JOC croit aux jeunes et l'actualité lui donne raison, car les jeunes sont à l'avant-garde du mouvement de changement actuel qui renouvelle notre société.

Les jeunes de la JOC aussi bougent. Ils sensibilisent d'autres jeunes et la société aux mécanismes de répression utilisés par certains employeurs. Ils s'impliquent aux côtés des jeunes en grève. Ils enquêtent sur la consommation et l'endettement. Ils cherchent à utiliser les moyens modernes de rejoindre les jeunes. Grâce à la JOC, les jeunes ont la chance d'être enracinés dans une longue histoire de changement social qui continue de porter fruit.

À la fin de cette année 2011-2012, on réalise que la Fondation poursuit sa mission de miser sur les jeunes d'aujourd'hui. Elle suit avec intérêt le développement de la JOC et de ses demandes financières auxquelles elle répond dans la mesure de ses possibilités et de la générosité des contributions. Pour une deuxième année, la campagne de sollicitation est sous la présidence de Mgr Pierre-André Fournier, archevêque de Rimouski et président de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec. Dans les prochaines années, un collectif d'ex-jocistes et de sympathisantEs aura le mandat de solliciter notre soutien et de recruter de nouveaux donateurs dans des réseaux solidaires.

Depuis quelques années, le conseil d'administration

met des efforts particuliers pour assurer une bonne gestion de l'immeuble du secrétariat national de la JOC : réparations, peinture, suivi de l'entretien, planification des travaux majeurs, etc. L'immeuble du 3119 Monsabré est la propriété de la Fondation et l'une de ses plus importantes contributions à la JOC. Il convient à juste titre d'en prendre soin pour qu'il demeure au service de la jeunesse travailleuse.

La Fondation croit aussi aux jeunes formés par la JOC. Et c'est pourquoi elle fait appel aux ex-jocistes pour accompagner des jocistes d'aujourd'hui à la demande de la JOC. De plus, la Fondation réfléchit actuellement à un projet de rallye-camping permettant de réunir plusieurs générations de jocistes.

Enfin, un mot de Jean et Pierrette Forest, de New Richmond résume bien nos raisons de faire confiance aux jeunes : « Quel bonheur de partager avec ces jeunes de la JOC en cette année où la jeunesse québécoise montre à la génération précédente l'urgence et l'importance de construire un monde meilleur et plus égalitaire. »

Carole Lavoie,  
présidente du conseil d'administration  
de la Fondation de la JOC.



**Le carré rouge: symbole de la lutte étudiante**

# Les nouvelles de la JOC

La JOC nationale a lancé un projet de création de capsules vidéo sur des sujets touchant les droits des jeunes travailleurs. Une demande de financement a été déposée à la Fondation Béati pour assurer le suivi du projet. Des équipes sont à l'œuvre à Montréal et à Québec. Les premières capsules vidéo seront disponibles sur le web cet automne. Plusieurs jeunes s'impliquent dans la grève étudiante. L'enquête sur la consommation et l'endettement fait son chemin. France Labrie et Hélène Larouche de la JOC nationale ont présenté la méthode du voir-juger-agir lors d'un atelier du Colloque de travail social, en mars 2012.

**Québec:** Les jeunes s'impliquent dans le projet vidéo sur les thèmes du harcèlement et du projet de loi C-38 et continuent les soirées 7 à 9 à la Barbarie.

**St-Hyacinthe :** Une extension de la JOC à St-Hyacinthe est en projet grâce au soutien des mouvements d'action catholique et d'ex-jocistes. Les jeunes participeront au projet vidéo et au Rallye-camping.

**Est de Montréal:** Le développement de la JOC dans l'est de Montréal se poursuit et déjà un bon noyau de jeunes s'impliquent dans différents projets, dont un projet vidéo sur la santé-sécurité, des ciné-discussions et l'organisation de loisirs.

**Projets carrière-été:** La JOC nationale, les JOC de Montréal et Québec ont eu la possibilité d'engager un jeune dans le cadre du programme de Carrière-été. La JOC de Montréal a engagé Caroline Avar et le National comptera sur les services de Nicolas Perron Trudel qui s'impliquera dans l'est de Montréal.



**Rallye-camping:** les jeunes planifient une fin de semaine de camping au cours de l'été afin de leur donner un temps de repos à coût modique et de fraternité tout en défendant le droit aux loisirs. La JOC de Montréal organise un **souper-spectacle multiculturel, le samedi 14 juillet**, dont les profits iront au rallye-camping.

Informations: Caroline au 514-256-7574 ou [jocmontrealst@hotmail.com](mailto:jocmontrealst@hotmail.com).

**JOC de Montréal :** La JOC continue de diffuser une émission de radio mensuelle sur Radio Centre-ville. Vous pouvez écouter les dernières émissions sur le site de la JOC de Montréal: [www.jocmontreal.org](http://www.jocmontreal.org). Elle a aussi organisé une manifestation pour revendiquer le droit au travail dans le respect et la dignité et **contre les mécanismes de répression dans les milieux de travail**, le 19 mai 2012.

## Quels sont les mécanismes de répression?

*Ce sont tous les moyens que l'employeur utilise à des fins de contrôle sur ses employés. Ce peut être via la gérance par les caméras de surveillance, les micros, la pression, l'abus de pouvoir de l'employeur, les menaces de renvoi et bien d'autres méthodes qui créent du stress.*

*C'est aussi tout ce qui va à l'encontre du droit d'association, c'est-à-dire le droit de tous les employés à se joindre à une association telles que les syndicats et de participer librement à ses formations et activités.*

*Attention à la manipulation! Les primes de rendement, les activités récréatives organisées par l'employeurs (telles que sorties à la plage, à la cabane à sucre, etc.), les récompenses pour les employés du mois et autres représentent en fait souvent des moyens pour nuire à l'ambiance de travail au sein des employés.*

Faible dans mon milieu de travail...

Manifestation contre les mécanismes de répression en milieu de travail

Pasque travailler dans le respect et la dignité, c'est possible!

Rassemblement le samedi  
19 mai 2012 à  
13h à la place  
Émilie-Gamelin



# Le mouvement étudiant et la hausse des frais de scolarité

Par Samuel Saint-Denis Lisée

La hausse des frais de scolarité décrétée par le gouvernement Charest a provoqué cette année un mouvement social d'une rare ampleur. Les étudiants se sont mobilisés et ont réussi à établir un rapport de force avec le gouvernement. Que s'est-il passé pour que des jeunes, dépeints abondamment comme des paresseux, des enfants-rois et des non-politisés, se lèvent et défendent leurs droits? Afin de comprendre ce mouvement, attardons-nous sur l'étincelle de départ, la hausse des frais, et sur ses impacts sur les jeunes.

## Une hausse de 1625\$ des frais de scolarité sur 5 ans

Le montant exact de la hausse a été connu lors du dépôt du budget Bachand en mars 2011. Alors que diverses hausses de tarifs (contribution santé et hausse de la TVQ, entre autres) avaient déjà été annoncées dans le budget précédent, la hausse des frais de scolarité était une des hausses de tarifs majeures du budget 2011. L'argument rapidement énoncé par le gouvernement pour justifier la hausse était que les étudiants devaient également faire leur « juste part », à l'instar des autres contribuables. Le montant exact de la hausse s'appuyait sur un calcul mathématique visant à revenir à une contribution étudiante équivalente à ce qu'elle était en 1968. c'est-à-dire l'année de la démocratisation des universités avec notamment la création du réseau des universités



du Québec. Le tout était drapé du discours voulant que les universités étaient sous-financées, qu'il fallait réinvestir dans l'éducation postsecondaire et qu'une hausse des frais de scolarité n'aurait pas d'impacts sur l'accessibilité aux études. Ces arguments économiques ont servi et servent encore à justifier la transformation de l'université, lieu de transmission du savoir, en une usine à diplômés au service des entreprises.

## Les impacts de la hausse

Derrière ces arguments se cache une réalité plus sombre, celle des impacts de la hausse pour les jeunes d'aujourd'hui et de demain. Il ne faut pas chercher bien loin pour voir les impacts concrets et dévastateurs que la hausse des frais de scolarité aura sur ces jeunes. Afin de pouvoir payer la hausse brutale des frais de scolarité, plusieurs étudiants devront multiplier leurs heures de travail dans leur emploi étudiant. Ces heures passées dans un travail, souvent précaire et peu rémunéré ont un impact réel sur les étudiants et leur parcours scolaire. Plus les étudiants consacrent d'heures à amasser de l'argent pour simplement survivre, plus leur concentration et le temps consacré à leurs études diminuent. Au bout du compte, ces étudiants se

(Suite page 4)



trouveront désavantagés par rapport aux autres étudiants qui peuvent compter sur des parents avec de hauts revenus et qui n'ont pas à travailler de nombreuses heures. Si ces étudiants réussissent néanmoins à compléter leur scolarité, leurs notes ne seront pas à la hauteur de leur talent et les connaissances acquises lors de leurs études ne seront pas aussi complètes que s'ils avaient pu se consacrer entièrement à leur rôle d'étudiant. Cela aura malheureusement des répercussions sur la vie professionnelle de ces étudiants et sur les personnes auprès desquelles ils travailleront puisqu'ils n'auront pas pu maîtriser le savoir qui leur aura été transmis par leurs professeurs, faute de temps.



Certains étudiants réussissent à échapper à ces impacts négatifs liés au travail étudiant, mais ils doivent en payer le prix. Ces étudiants, qui ont la « chance » d'avoir des parents avec un faible ou moyen revenu, ont accès aux prêts et bourses. Toutefois, le programme de prêts et bourses comporte bien des désavantages. L'argent alloué par le programme est tout juste suffisant pour permettre aux étudiants de subvenir à leurs besoins de base. Après avoir passé à travers leurs études en vivant sous le seuil de la pauvreté, les étudiants endettés se retrouvent pris à la gorge. Ils doivent rapidement se trouver un travail afin d'être en mesure de rembourser leurs dettes d'études. Aussi, ils se retrouvent avec un choix tronqué pour leur avenir professionnel. S'ils veulent être en mesure de subvenir à leurs besoins (et à ceux de leur famille dans certains cas), ils se trouveront dans l'obligation d'opter pour des emplois payants plutôt que de pouvoir choisir entre un emploi payant et un emploi valorisant. Ce choix tronqué à la sortie des études se retrouve également à l'entrée à l'université. Plus les coûts pour accéder à l'université sont élevés, plus les étudiants se retrouvent à devoir choisir une formation qui leur permettra de vivre plutôt qu'une formation qui les intéresse et qui aidera à faire évoluer la société. La société a autant besoin de médecins que de professeurs, de philosophes, de sociologues, etc.

Face à ces obstacles d'ordre financier, plusieurs étudiants vont être éjectés de l'université en cours de parcours ou avant même le début de celui-ci. Ces étudiants malchanceux sont pour la plupart ceux qui se trouvent déjà dans des situations de pauvreté et qui proviennent de familles à faibles revenus. Avec la hausse des frais de scolarité, l'éducation se rapprochera davantage d'un privilège plutôt que d'un droit permettant aux plus pauvres d'espérer un avenir plus radieux.

*« En favorisant les hausses de tarifs et les baisses d'impôts, le gouvernement libéral préfère faire payer autant chaque citoyen, qu'il soit riche ou qu'il soit pauvre, plutôt que de favoriser une contribution à la hauteur des moyens de chacun et une redistribution de la richesse. »*

#### **D'autres choix sont possibles**

Au-delà de la hausse des frais de scolarité, les étudiants en grève ne veulent pas du modèle néolibéral prôné par Charest et par ses riches et mafieux amis. Ils ne veulent pas d'une soi-disant création de richesse qui se fait sur le dos des plus démunis. En favorisant les hausses de tarifs et les baisses d'impôts, le gouvernement libéral préfère faire payer autant chaque citoyen, qu'il soit riche ou qu'il soit pauvre, plutôt que de favoriser une contribution à la hauteur des moyens de chacun et une redistribution de la richesse. La question du financement des universités devrait faire l'objet d'un large débat public. Les conséquences potentielles sont trop grandes pour que les décisions sur le financement des universités soient laissées entre les mains de ceux qui favorisent la richesse individuelle plutôt que la richesse collective. D'autres choix sont possibles!



*D'hier à aujourd'hui*



## *Nous sommes la révolution!*

Tiré de Message de Cardijn à la J.O.C. canadienne, Montréal, 1947.

« Faisons connaître à tous la grande dignité du jeune travailleur, le respect qu'on lui doit, les devoirs qu'il aura à remplir demain comme chef de famille. Halte au prolétariat! Les jeunes ouvriers de demain ne seront plus les damnés



de la terre. Ils ne seront plus les forçats de la faim! Mais ce seront des jeunes ouvriers conscients de leur mission, conscients qu'ils sont les collaborateurs du Créateur et du Rédempteur. Il nous faut à l'Église de nouveaux apôtres. Je crie partout: « **Nous ne faisons pas la révolution; nous sommes la révolution!** » Nous donnons à la masse ouvrière une nouvelle conception de l'amour, une nouvelle conception des fiançailles, une nouvelle conception du mariage, une nouvelle conception du monde! Il ne faut pas que la jeunesse travailleuse de demain soit traitée en esclave, mais il faut qu'à l'avenir on considère en chaque ouvrier, sa destinée éternelle, et cela, même dans le plus petit, le plus pauvre et le plus humble. Depuis plus de cent ans on essaie par tous les moyens de sortir la classe ouvrière de la prolétarianisation dans laquelle elle est plongée. Pour que l'ascension de la classe ouvrière soit faite, pas simplement une ascension superficielle mais une ascension réelle, une ascension qui demeure, il faut qu'elle soit fondée sur l'âme et sur la destinée éternelle du jeune travailleur. »

Joseph Cardijn, 1947.

Joseph Cardijn au Ralliement jociste célébrant le 20<sup>e</sup> anniversaire de la JOC, le 14 septembre 1952 au Cap-de-la-Madeleine.

*Vous trouverez le texte complet sur le site web de la Fondation:*

<http://www.fondation-joc.org/PDF/MessageCardijn1947.pdf>

### **SOUPER-SPECTACLE de la JOC de MONTREAL**



**Samedi 14 juillet 2012**

**Souper multiculturel et  
divers spectacles au menu!**

**Tous les profits iront au  
projet annuel de rallye-camping**

**Pour plus d'informations,  
contactez Caroline au 514-256-7374  
ou écrivez à [jocmontrealest@hotmail.com](mailto:jocmontrealest@hotmail.com)**

# Les nouvelles de la Fondation

Dans le dernier numéro du Journal de la Fondation (décembre 2011), Josée Desrosiers lançait un appel dans l'article « Explorer cette force entre jeunes et anciens, anciennes jocistes » afin de développer des liens intergénérationnels. Un ancien a répondu à l'appel: Clément Guimond. Jociste au début des années 70 et militant au MTC, il s'est offert pour accompagner des jeunes, notamment dans la récupération et le recyclage. Si d'autres anciens ou anciennes désirent partager leur expérience jociste, faites-vous connaître à la Fondation: (514) 255-3319 ou [info@fondation-joc.org](mailto:info@fondation-joc.org).



## Projet de Rallye-camping intergénérationnel

Avec la Fondation, deux anciens, Doris Bouchard et Daniel Côté, réfléchissent à un projet de Rallye-camping réunissant des ex-jocistes et des jocistes actuels. Vous désirez vous impliquer? Le projet vous intéresse? Contacter Daniel Côté au (514) 256-7374.

## Collectif de financement

Le conseil d'administration réfléchit depuis un an à l'idée d'un collectif de financement rassemblant des personnes de divers milieux qui présideraient ensemble la campagne de financement annuelle de la Fondation. Déjà quelques personnes ont été contactées et ont accepté de se joindre au Collectif qui fera appel à votre générosité lors de la campagne 2013.

**Site web:** La Fondation a un nouveau site web toujours à la même adresse: [www.fondation-joc.org](http://www.fondation-joc.org). Vous y trouverez comment faire votre don à tout moment de l'année, les numéros du Journal de la Fondation, les lettres de sollicitations des campagnes annuelles ainsi que les dépliants et une section sur l'histoire de la JOC que nous bonifierons au cours des prochaines années. Vous désirez être informé des mises à jour du site web et de la mise en ligne du Journal de la Fondation? Écrivez-nous au [info@fondation-joc.org](mailto:info@fondation-joc.org) et nous vous inscrirons sur notre liste de diffusion.





# Courrier du lecteur



Jocistes d'aujourd'hui tenez bon. « Ce n'est pas parce que nous ne pouvons tout faire que nous ne ferons rien » (auteur inconnu). Je prie beaucoup pour tous les jocistes.

Madeleine Provost

Chers amis de la JOC,  
Dans l'obscurité de la nuit que nous traversons, les jeunes peuvent et doivent nous éclairer. La JOC leur ouvre le chemin.  
Un ancien de la JOC 1949-1950 à Saint-Pierre  
Gilles Tittley

Comme ancien dirigeant de la Fédération de Québec de 1939 à 1948, j'ai été très heureux de fournir mes capacités au mouvement. À 91 ans, je puis réaliser que ce fut de belles années. Je ne fonctionne plus aussi bien, mais le cœur et la tête résistent encore. Excusez mon écriture car la vue me quitte lentement. Je continue de prier pour tous les jeunes qui s'engagent.  
Raymond Sanschagrin, Québec

En tant qu'ex-membres de la JOC de Saint-Hyacinthe, il nous fait plaisir de contribuer, même modestement, à la Fondation de la JOC. Pour ma part, j'ai aussi travaillé à la centrale nationale, rue St-Denis du temps des pères Villeneuve et Sanschagrin. Nous y étions cinq venant de la même fédération: Suzanne Darsigny, Léopold Grenon, Jean-Paul Garand, Angèle Chagnon et moi. Actuellement, nous sommes trois ici de la JOC et nous partageons nos souvenirs et nos acquis dans un tout autre contexte: Congrégation du Bon-Pasteur, où nous avons pu exercer notre formation puisque notre œuvre rejoint des jeunes en difficultés. Nous partageons également le Journal JOC. Et nous souhaitons plein succès à votre démarche actuelle.  
Sœur Thérèse Pépin, Montréal

Quel bonheur de partager avec ces jeunes de la JOC en cette année où la jeunesse québécoise montre à la génération précédente l'urgence et l'importance de construire un monde meilleur et plus égalitaire. J'ai toujours en tête l'action d'un Claude Hardy auprès des jeunes. Solidairement,  
Jean et Pierrette Forest, New Richmond

Sincères félicitations pour votre revue et votre beau travail. Je ne suis pas jociste, cependant mes deux grandes sœurs Gisèle et Gertrude étaient jocistes. Gisèle est Petite Sœur de L'Assomption et Gertrude est mariée. Elle s'est engagée dans plusieurs mouvements catholiques. Toutes les deux m'édifient beaucoup. Elles ont eu une très belle formation chez les jocistes. Je vous en remercie beaucoup et continuez de semer le bien.  
Lise St-Jean, Laval

Merci pour les nouvelles des ex-jocistes et des jocistes actuels. Bravo pour la revue qui nous informe sur ce qui se passe et qui nous intéresse toujours. Jociste un jour, jociste toujours.  
Hélène Poisson Dallaire (jociste de Joliette)  
Alma

## Nous nous souvenons...

**M. Yvan Girard** est décédé le 2 février 2012, à l'âge de 84 ans. Il était le frère de sœur Denise Girard qui continue toujours de soutenir la JOC après avoir été accompagnatrice spirituelle.

**Mme Georgine Perras (Poupart)** est décédée le 12 février 2012, à l'âge de 94 ans. Elle était la mère de Alain Perras, trésorier du conseil d'administration de la Fondation de la JOC.



La militante syndicale **Madeleine Parent** est décédée le 12 mars 2012. Elle s'est fait connaître par son engagement aux côtés des travailleuses du textile à Valleyfield en 1946 et à Lachute en 1947 qui luttent pour le droit à la syndicalisation. Elle a participé au développement du syndicalisme canadien au Québec et en Ontario et, avec le mouvement féministe, elle a lutté pour l'équité salariale, le droit à l'avortement et la défense des intérêts des femmes immigrantes.



**Le journal de la Fondation de la JOC**

Éditeur: la Fondation de la JOC.

**Rédaction:** France Labrie, Carole Lavoie,  
Jean-Yves Rousseau et Samuel Saint-Denis Lisée

**Réalisation et mise en page:** Daniel Côté  
et Jean-Yves Rousseau.

Adresse: 3119 rue Monsabré  
Montréal QC H1N 2L3  
Téléphone: 514-255-3319  
Télécopieur: 514-256-0226  
Courriel : [info@fondation-joc.org](mailto:info@fondation-joc.org)

Dépôt légal à Ottawa et à la Bibliothèque  
nationale du Québec. Cette publication est  
envoyée gratuitement à toutes les person-  
nes ex jocistes, jocistes actuelles et aux  
personnes donatrices.

ISSN 1916-1247 (Imprimé)  
ISSN 1916-1255 (En ligne)

À chacune et à chacun,  
nous souhaitons  
un très bon été !



Je désire m'associer au travail des jocistes du Québec  
et participer, par mon don, à créer un monde  
plus juste, plus humain où les jeunes auront leur place.

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Téléphone : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Chèque au montant de : \_\_\_\_\_ \$



**3119 rue Monsabré  
Montréal (Québec) H1N 2L3  
Tél.: (514) 255-3319  
[info@fondation-joc.org](mailto:info@fondation-joc.org)**

No d'enregistrement: 12059 0195 RR0001